Government of Canada
Gouvernement du Canada

National Advisory Council on Aging
Conseil consultatif national sur le troisième âge

Canadian Non-Governmental Organizations' Report on Aging

Canada

CANADIAN NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS' REPORT ON AGING

National Advisory Council on Aging
March 1982

Information on this report may be obtained from:

National Advisory Council on Aging
Jeanne Mance Building
Ottawa, Ontario
KIA OK9
(613) 996-6521

Également disponible en français sous le titre:

"Rapport des organismes non gouvernementaux du Canada sur le vieillissement"

© Minister of Supply and Services Canada 1982
Cat. No. H71-3/1-1982 E
ISBN 0-662-52470-5

Reprinted 1982, 1983

CANADIAN NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS (NGO) REPORT TO THE HONOURABLE MONIQUE BÉGIN, MINISTER OF NATIONAL HEALTH AND WELFARE, FOR THE WORLD ASSEMBLY ON AGING, VIENNA, 25 JULY - 6 AUGUST, 1982

VIEWPOINTS OF SENIOR CITIZENS IN CANADA AND OF NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS WORKING FOR THE WELL-BEING OF SENIOR CITIZENS

INTRODUCTION

This paper is one of two being prepared for the UN World Assembly on Aging for use by the delegation representing the Government of Canada.

The viewpoints presented are those of senior citizens, professionals and national, provincial, regional and local organizations interested in and working for the well-being of older persons.

This paper complements the information to be provided in the governmental paper which will consist of an outline of policies and programs directed to aging Canadians and now in place under federal, provincial and municipal jurisdictions.

The viewpoints are the product of a vast amount of discussion across Canada, climaxing in the three-day seminar in Ottawa, February 5, 6, 7 of this year. It was attended by 101 persons comprised of senior citizens, professionals and academics working in the field of aging. They came from our ten provinces and the territories.

It is difficult to convey through printed words, the energy and dedication which the participants gave. Their enthusiasm was evidence that the position of the elderly within the Canadian society, has caught the attention and interest of our nation.

In addition to what was expressed through discussions, hundreds of individuals responded to questions regarding the developmental and humanitarian issues to be considered at the World Assembly on Aging.

The entire consultation process was carried out by the National Advisory Council on Aging, at the request of the Minister of National Health and Welfare, Honourable Monique Bégin. The National Council, under federal Order-in-Council, is charged with assisting and counselling the Minister on matters relating to the quality of life of Canada's rapidly growing, aging population.

I. DEVELOPMENTAL ISSUES

Developmental issues pertain to the relationships to and influence on the total fabric of Canadian society, by the total senior citizen population. These issues are social, economic, cultural and political in nature.

One single message came through with unmistakable clarity in both group and individual responses: "Our senior citizen population must be a functional, useful, integral part of Canadian society. Anything less must be unacceptable." It is an objective still to be achieved because of the long history of dependency to which older persons have been relegated.

The deep feelings about older persons being considered inferior, showed in many comments. An 84 year-old lady wrote: "I may be a little less vigorous and my income has shrunk, but otherwise I do not feel different from other people."

Compulsory retirement as a developmental issue

> *"Losing a job has no more to do with age than with the colour of one's eyes; it should be related to performance."**

Compulsory retirement, for the most part at 65, is a developmental issue in that it is one of the major obstacles to improving the status of the elderly. Retirement has the implication of value terminated. (There is no legislation in Canada that sets 65 as the retirement age. However, it is the general practice mainly because Canada's universal old age pension starts at 65).

---

* Quotations from reports submitted by participants.

The widespread opinion of our participants in the discussions, was that compulsory retirement must be replaced by a form which provides a number of options and has appropriate linkages with pension plans.

Another prime target emerged. It is the matter of involvement of senior citizens in affairs in which they have a stake. "Seniors must be involved in the development of policies and programs which affect them. This applies to all levels of government, social agencies and senior centers." The past and present relationships, in general, consider older persons to be consumers rather than partners in the action.

Acceptance of seniors as partners in the decision-making process requires a re-educating of politicians, officials, professionals and older persons themselves.

Our discussion-participants say this partnership must be a goal if the status of older persons in Canadian society, is of importance. It is!

Senior citizens and governments as a developmental issue

> *"No government has the right to decide on the life-style or way of thinking of older persons, but it must help them improve their quality of life."*
> *(Translated from French)*

The on-going relationships of senior citizens to government, is a major aspect of the total scene. Whether federal, provincial or local, governments must decide what kinds and how much support are to be assured older persons. In Canada, these decisions have been part of the democratic process: social needs and injustices are brought into public discussion, and at some point, governments take notice and act. That process must continue to function and be encouraged; it is the way to improve the lot of the aging.

Assurance of support in those aspects of living which the older person is not always able to provide for, must be the responsibility of government. This need for government intervention is one outcome of the industrial-economic base of our Canadian society.

The Canada-wide discussions revealed strong opinions about the relationship of older persons to government, and about federal-provincial government relationships. Most prefer that older persons not be dependent in any way on government or on agencies. This attitude is in keeping with the ethic of our pioneer period of development; it is an ethic of self-reliance and independent enterprise. However, government intervention today is essential even though many older Canadians would prefer to remain independent of such intervention; it is one result of the complex economic and social forces of the modern world.

The relationships between our federal and provincial governments as a developmental issue

> *"The federal level of government should continue to establish policy in general terms. Details of policy and implementation should be at provincial and municipal levels, which are nearer to the persons concerned."*

Responsibilities between federal and provincial governments are so determined that the federal government has jurisdiction over matters of national concern and scope. The provincial governments have jurisdiction over matters which might be described as unique to their geographical areas, resources, populations, historical antecedents and ambitions of their peoples.

Within this constitutional format, our discussion-participants say the federal government must be expected to guarantee a basic standard of living and basic health care to all Canadians. Anything less creates gross disparities from province to province, between the wealthier and the poorer because of location and resources. Even under present support programs, considerable disparity exists.

Our participants are of the opinion that public education at all levels of government should promote a national positive attitude and, hence, enthusiasm regarding aging.

Governments and research in aging as a developmental issue

> *"Also, the real needs of older persons run a risk to be forgotten or inadequately taken into consideration if we do not assure and encourage their active participation in research projects concerning them." (Translated from French)*

It is also firm opinion that the federal government use its financial resources to stimulate research capability into social issues, national economic strength, service delivery, standards of care and bio-medical aspects of aging. It is felt that such research must have practical applications.

Income support as a developmental issue

> *"We believe that a strong federal presence is necessary to ensure an adequate minimum level of income, services and resources to enable all Canadians to live independently and inter-dependently in the community."*

Our discussion-participants acknowledge that the federal and provincial governments, in recent years, have made substantial improvements with respect to guaranteed income support and health care. However, the object of the exercise was to indicate directions for improvements.

Strong views are held regarding the need to maintain and make advancements in co-operation and co-ordination. Each government must take action to establish co-ordinating mechanisms within their respective jurisdictions and between governments. The objective must be to reduce costs and improve service, not to create more government.

Controlling costs as a developmental issue

> *"The cost of future programs should be measured not just as cumulative dollar costs for individual programs but in relation to the whole financial impact of an aging population."*

Naturally, our participants are concerned about costs of income support and services to older persons. There exist differences of opinion as to whether services should be provided free of charge, or at charges related to ability to pay. In any case, three pressures are affecting costs:

- Inflation, which is a world-wide condition, and which itself causes the need for larger budgets.
- Canada's increasing number of older persons.
- The desire to upgrade the place of seniors in our society, and to upgrade services by putting into practice knowledge available from gerontology and geriatric health care.

Whether the country can afford to meet its obligations to our older citizens, is still a matter of much analysis and debate. Data can be selected, used and interpreted in so many ways, and there are many unknowns.

II. HUMANITARIAN ISSUES

Humanitarian issues concern such matters as health and support services; individual income; opportunities for community involvement; housing; and personal self-development.

There is a substantial, inescapable relationship between humanitarian and developmental issues in modern society. At least it appears that is the case. However, there are differences of opinion. Our discussions on aging revealed some polarization. There are those who stand for complete individual responsibility for later years. There are those who stand for total assurance of basic income and services. The majority support, "independence with assurance".

Preparation for retirement as a humanitarian issue

> *"There should be more courses available on pre-retirement. If people are better prepared before retirement, they will be better able to cope with the problems of retirement. Governments, employers and unions should co-operate in establishing pre-retirement courses."*

Preparation for later years, is a prime humanitarian issue in this delicate balance between independence and assurance. Our discussion-participants see the need to start with children to develop positive life-styles which will carry them through life. The basic elements are indicated by such objectives as:

- Total health -- body, mind, soul.
- Learning in order to be motivated, adaptable and caring.
- Acquiring the ability to recognize and use options.
- Desiring to make a social contribution, often stated as, "paying your rent for the privilege of living".
- Desiring to accumulate a wealth of experiences, particularly those which enrich the inner person.

Our participants see the need for pre-retirement planning. This involves counselling and group discussions led by persons who understand what happens after retirement from regular, traditional employment.

Pre-retirement programs, they say, must focus on changes in income; shelter and health; use of leisure and social involvement; and on inevitable crises such as death of spouse.

There is much uncertainty as to the best approach to retirement, and more exploration is necessary to obtain answers.

Health as a humanitarian issue

"(...) adequate care and rehabilitation of chronically ill old people cannot take place without trained staff."

We have considered health as a developmental issue. Health care delivery systems make large and increasing demands on federal and provincial budgets. There is also a negative social cost where illness prevails.

Our discussion-participants have definite ideas about health as a humanitarian issue.

In the first place, the majority of older persons have relatively good health. They keep well. A minority experience age-related diseases that are crippling. While these are not unique to older persons, the incidence is much higher than among the young. It is this minority who require extended care and consume large amounts of medications and other treatment.

Our participants say two developments must occur in Canada. They are: a steady, consistent emphasis on keeping well; and secondly, an emphasis on alternatives to institutional care. Both have life-style benefits, and both reduce health care costs.

Alternatives to placement in institutions are well known: home support services using visiting paramedics, trained volunteers, home-makers and handymen, meals-on-wheels, and similar; day treatment and day care centres; medication monitoring by pharmacists; and alert systems to bring emergency aid. Problems occur when neither adequate nor competent service is provided, and it is in these aspects that progress must be made in Canada.

Every province in Canada has public and private care institutions, commonly called nursing homes. In the past, and to a large extent today, they are based on an acceptance that old age is a disease and that little can be done, or needs to be done for residents/patients. Our discussion-participants recognize many changes have taken place in many care facilities. Improvements have been made in environment, activity, medications, contacts with community, use of volunteers, food presentation, resident councils, housekeeping.

Over-riding these improvements have been more positive attitudes on the part of nursing home professional and general staffs. The objective must be to have these positive attitudes, backed up by high level competency in skills required for all health care services. Our participants emphasize the need for selecting suitable workers and for training. In Canada, we have much to do in this field. Interest, concern and co-operation are required from the training schools and colleges of: medicine,

dentistry, chiropody, nursing, occupational and physio-therapy, dietetics, and others which have older persons as patients/ clients/customers.

Older persons put good health and keeping well, as their first desire: "Without good health, you have nothing", is how they express its value. But throughout Canada, in rural and urban areas, in cities and tiny pockets, there is no widespread commitment to life-styles which focus on good health and keeping well. It's still a national challenge.

Our discussion-participants, including those who responded individually, provide some clues. Their remarks indicate the state of knowledge about achieving good health and keeping well. Volumes have been written. There are specialists in diseases of the heart, in cancer, in circulatory disorders, in diet deficiencies, in arthritis. There are specialists in exercise. There are fad inventors and distributors. There are cultists. There are weight watchers.

These single routes to good health and keeping well have one message to our participants. The ideal life-style has not yet been written into a prescription. The federal government must address resources to put together the prescription and make good health and keeping well a national goal. To date, it has promoted fragments, but not the holistic approach, for all age groups.

Income security as a humanitarian issue

> *"First among the priorities should be the provision of an income on which older persons can live in comfort and dignity."*

Canadian citizens and landed immigrants are assured of full or partial, universal, non-contributory old age pension. They are assured of a guaranteed income supplement depending on their level of income. They qualify by proof of age (65) and by length of residence in Canada.

In addition, there are the Canada/Quebec, company and union pension plans. Most are contributory.

The Canada/Quebec pension plans have serious gaps. Women are not able to cover periods when they withdraw from the labor force to raise a family. Housewives are not included. Private plans have serious weaknesses. They are rarely indexed, are not fully portable, and often do not provide survivor benefits.

Here again, the humanitarian and developmental issues are connected. The national government must intervene, and the Government of Canada has assumed that responsibility. Steps are under way to reform the total pension picture.

Our discussion-participants hold many different opinions regarding assuring senior citizens of adequate income. The work-hard-and-save proponents support a basic old age pension and further supplement; but some would revert to a means test to reward the thrifty. They want an actuarially sound plan, although uncertain of what that entails. They want a well-controlled pension scheme that provides benefits on the basis of compulsory and optional contributions.

New work roles as a humanitarian issue

> *"The average Canadian worker changes jobs several times in his career. Changing job at 65 or 70 should not be considered as retirement from work but as an opportunity to do something else with or without remuneration."*

The concept of optional retirement and of new work options, is a recent development in Canada.

For many years, age 65 has been taken as time to retire right out of the employment market. The practice of forced retirement has been the subject of several precedent-setting court cases. Acceptance of compulsory retirement is undergoing considerable modification. The idea of optional retirement, with options for work, is growing. There is opposition for two reasons: concern for younger workers in need of opportunities; and belief that every worker is entitled to work-free years in later life.

Our participants put forward many ideas for developing new work options, especially in the volunteer sector. They see the need for a community agency dedicated to second-career training. Such training program would be broad in concept and highly creative. It would include training in avocations and skills required by community organizations in a wide range of activities--cultural, educational, political, health services, recreational, housing, information and referral, historical documentation and even non-profit commercial business.

New options for continuing in present employment are catching attention. Of special interest are steps being taken by several large corporations in the United States of America, to use their older employees to the advantage of employees and employers. There are instances of job-sharing, short work-weeks, time-sharing with community enterprises, teaching, extended vacations, and less physically-demanding placements. Our participants show enthusiasm for these innovations and would commend them to the private and public sectors in Canada.

Continuing education and use of leisure as a humanitarian issue

> *"The ability of elderly people to learn and to teach is routinely under-estimated and under-used."*

Retired persons are a leisure class. They are not bound by the constraints of regular work. They have freedom to decide how they will use their time and energy.

How they use their time is a humanitarian issue. Our participants, the majority retired for a number of years, tend to condemn what they see as the idle use of time. When this happens, older persons are actually writing themselves off; they do not recognize their own potential for physical, intellectual and spiritual development.

There is substantial research evidence that continuing development is a reality of life, if it is pursued. The converse is true: inattention to development leads to deterioration. In group discussions, we heard the adage: "If you want to keep it, use it". Every participant had excellent examples of persons who are remarkable at 80, even 90 years of age. The message is gradually getting through that the calendar is no accurate indicator of well-being.

In Canada, virtually every community provides opportunities for personal development--schools, colleges, universities, senior centres, discussion groups, recreational centers, parks and the vast out-of-doors. The need is to connect seniors with these resources so the majority rather than minority participate.

Starting to emerge are learning programs for seniors, and there are successful models that illustrate the conditions to which older persons respond favorably as in the case of Elderhostel programs and Third Age universities. These include location, access, time, physical and human environment, and social interaction. Seniors must be involved in the planning and carrying out of the program; that's the key factor to success.

Habitat/shelter as a humanitarian issue

> *"Government licensing standards for private, guest and nursing homes should be enforced. However, there should be recognition that the smallness of these homes is an asset since, when well run, they provide intimacy and home-like atmosphere that is impossible to create in large institutions."*

Changes in circumstances make shelter a humanitarian issue in later years. Solutions, however, are difficult today because of inflation and escalating costs. Alternatives are scarce.

The problems center in the old couple in a large house. They feel an inability to cope with maintenance; increasing taxes, fuel and utility costs in face of fixed income; and changes in neighborhood conditions.

Our discussion-participants hold the view that a range of options must be available in the way of shelter, and that it is the responsibility of government to ensure they are. They recognize that subsidies must be provided through a number of means: providing land and low-cost mortgage money; grants on a per unit basis; assumption of a portion of operating costs; rent-assistance paid direct to senior citizen renters.

Our participants look favorably upon such shelter arrangements as: conventional senior citizen housing projects; cottage clusters; granny flats; shared accommodation; commercial housing; communal living; open market housing. They support conditions which have proven to receive favorable response from older people: closeness to a familiar environment; closeness to stores, banks, community services and to professional services; building managers with empathy; facilities for socialization and leisure-time pursuits; back-up services when needed; and participation through residents' council; availability of transportation.

Our participants are aware of pitfalls--the older persons' ghetto; inappropriate mixes of people in terms of ethnic background, behavioural patterns, and interests; and social problems, especially alcoholism.

Transportation as a humanitarian issue

> *"In those communities of insufficient size to support public transportation services steps should be taken to develop special transportation services for the frail elderly and those who are handicapped."*

In all the requests which go to government from senior citizen organizations, improvements in transportation for the elderly is included more frequently than any other. Cost is the main reason for it not being provided--cost of modified vehicles and cost of operation.

The case for available, suitable transportation, has been well-established. It dwells on the negative consequences of older, less mobile persons being unable to get out into the community; it emphasizes the positive benefits of older persons being able to maintain their independence by doing what they desire to do outside their walls.

Costs in Canada tend to be astronomical because of the spread of population over a wide area. This is more evident when we leave the larger cities of Montreal, Toronto and Vancouver. Even these cities have large suburban sprawls. Customized transport, with door-to-door service, requires heavy subsidies in

our country; user charges scarcely contribute to the total cost. However, a number of efficient systems are in operation through the regular transit authorities and through the volunteer sector.

Our discussion-participants see transportation as a broader issue than assuring services locally. They see the importance of tours being a valuable part of seniors' continuing development. They believe their full potential has hardly been scratched even though many are being operated. Strongly advocated is a program of seniors seeing Canada, particularly Ottawa, our capital, and great beauty spots of other provinces.

Other humanitarian issues

> *"(...) the greatest need of elderly persons is to be recognized as individual human beings with individual feelings, desires and aspirations. It is a need they share with all other human beings whatever their age may be."*

Our requests for viewpoints dwelt on those matters which will be considered at the UN World Assembly on Aging. These matters do not and cannot cover the spectrum of life at the aging stage. In any case, the total situation is always much more than the sum of parts, as it is in the human body.

We have issues that are unique to Canada in contrast to smaller, densely populated countries. It is difficult to level out economic, social and environmental conditions so as to assure older persons of support which they might not be able to provide for themselves.

We also have difficulties because so much of what we desire to do, depends on money. The needs of older persons must compete with those of other segments of the Canadian society which require services and subsidies. The allocation of the federal, provincial and local government budgets, is a political decision based on many considerations and pressures.

SUMMARY

While the object of the consultation exercise was to assemble viewpoints, and to share these with countries at the World Assembly on Aging, the exercise has many benefits to our own people.

As stated, consideration of the developmental and humanitarian issues, generated a vast amount of discussion. The final seminar in Ottawa, was one of the finest, according to most participants. Individual written responses came from many who otherwise wouldn't have been involved.

Key words were used over and over again: independence, involvement, options, participation, growth, personal worth, contribution to society, recognition, voice, and caring.

Consensus is virtually impossible among senior citizens. However, an excellent composite picture unfolded, for the first time in Canada, regarding aging.

The National Advisory Council on Aging will be using the viewpoints and ideas to stimulate further discussion across our country, among those with a stake in aging, which is everyone.

NATIONAL ADVISORY COUNCIL ON AGING

Established by a federal Order-in-Coundil May 1, 1980, the eighteen-member National Advisory Council on Aging is charged with assisting and counselling the Minister of Health and Welfare on matters relating to the quality of life of Canada's rapidly growing aging population.

MEMBERS AND SECRETARIAT, 1982

Dr. Sylvia McDonald,
Chairman
Montréal, Qué.

Mr. Chuck Bayley
Vancouver, B.C.

Dr. Ronald Bayne
Hamilton, Ont.

Mr. Stephen P. Connolly
Charlottetown, P.E.I.

Mrs. Zoe Cousins
Whitehorse, Y.T.

Mrs. Mary Davis
Edmonton, Alta.

Mrs. Berthe B. Fournier
Beauport, Qué.

Mrs. Alice Labelle
St-Boniface, Man.

Mrs. Lise Langlois
Beauport, Qué.

Mr. Charles McDonald
Windsor, Ont.

Mrs. Corabel Penfold
Toronto, Ont.

Mr. Henri Richard
Shediac, N.B.

Mr. Melvin Rowe
St. John's, Nfld.

Mr. James Sangster
Regina, Sask.

Mr. Patrice Tardif
St-Méthode-de-Frontenac, Qué.

Mr. Bryan Vaughan
Toronto, Ont.

Mr. Charles S. Wall
Sydney, N.S.

SECRETARIAT

Maurice Miron,
Director

Claude Lacasse,
Principal Project Officer

Francine Beauregard,
Information Officer

Liliane Sauvé,
Secretary

Gouvernement du Canada
Government of Canada

Conseil consultatif national sur le troisième âge
National Advisory Council on Aging

Rapport des organismes non gouvernementaux du Canada sur le vieillissement

Canada

RAPPORT
DES ORGANISMES NON GOUVERNEMENTAUX
DU CANADA
SUR LE VIEILLISSEMENT

Conseil consultatif national sur le troisième âge
Mars 1982

Pour obtenir de l'information sur ce rapport, communiquer avec:

Le Conseil consultatif national
sur le troisième âge
Édifice Jeanne Mance
Ottawa (Ontario)
KIA OK9
(613) 996-6521

This publication is also available in English under the title:

"Canadian Non-Governmental Organizations' Report on Aging"

© Ministre des Approvisionnement et Services Canada 1982
Nº de cat. H71-3/1-1982 F
ISBN 0-662-52470-5

Réimprimé 1982, 1983

RAPPORT
DES ORGANISMES NON GOUVERNEMENTAUX
DU CANADA
SUR LE VIEILLISSEMENT

Conseil consultatif national sur le troisième âge
Mars 1982

Pour obtenir de l'information sur ce rapport, communiquer avec:

Le Conseil consultatif national
sur le troisième âge
Édifice Jeanne Mance
Ottawa (Ontario)
KIA OK9
(613) 996-6521

This publication is also available in English under the title:

"Canadian Non-Governmental Organizations' Report on Aging"

© Ministre des Approvisionnement et Services Canada 1982
Nº de cat. H71-3/1-1982 F
ISBN 0-662-52470-5

Réimprimé 1982, 1983

RAPPORT DES ORGANISMES NON GOUVERNEMENTAUX (ONG) DU CANADA À L'HONORABLE MONIQUE BÉGIN, MINISTRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL, EN VUE DE L'ASSEMBLÉE MONDIALE SUR LE VIEILLISSEMENT À VIENNE, DU 25 JUILLET AU 6 AOÛT 1982

POINTS DE VUE DES PERSONNES ÂGÉES DU CANADA
ET DES ORGANISMES NON GOUVERNEMENTAUX
TRAVAILLANT AU BIEN-ÊTRE DES PERSONNES ÂGÉES

INTRODUCTION

Le présent rapport est l'un des deux documents rédigés en vue de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement parrainée par l'O.N.U., à l'intention de la délégation du Gouvernement du Canada.

Il fait état du point de vue des personnes âgées, des spécialistes et des organismes nationaux, provinciaux, régionaux ou locaux soucieux du bien-être des personnes âgées et travaillant en ce sens.

Il constitue un complément aux renseignements qui seront fournis dans le rapport gouvernemental, où seront décrits les principes directeurs et les programmes actuellement administrés par les compétences fédérales, provinciales et municipales, et destinés aux Canadiens du troisième âge.

Les vues exprimées ici ont été recueillies au cours d'un nombre considérable de discussions tenues partout au Canada, et qui ont culminé lors du colloque de trois jours qui a eu lieu à Ottawa les 5, 6 et 7 février de l'année courante. Cent une

personnes y ont participé, dont des personnes âgées, des spécialistes et des universitaires travaillant dans le domaine du vieillissement. Ils venaient des dix provinces et des deux territoires qui composent notre pays.

Les mots peuvent difficilement traduire l'esprit de dynamisme et de dévouement qui animait les participants. Leur enthousiasme a clairement montré que la situation des personnes âgées vivant au sein de la société canadienne retient maintenant l'attention et l'intérêt de notre nation.

En plus des opinions exprimées au cours des discussions, des centaines de personnes se sont prononcées sur les questions humanitaires et développementales qui seront abordées à l'Assemblée mondiale sur le vieillissement.

Le Conseil consultatif national sur le troisième âge a vu à l'ensemble des consultations, à la demande du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable Monique Bégin. Le Conseil a pour mandat, en vertu d'un décret en Conseil, d'aider et de conseiller le Ministre sur des questions relatives à la qualité de vie des personnes âgées du Canada, dont le nombre croît rapidement.

I. QUESTIONS DÉVELOPPEMENTALES

Les questions développementales portent sur les relations entre l'ensemble de la population âgée et l'ensemble de la société canadienne et sur l'incidence de la première sur la seconde. Ces questions sont d'ordre social, économique, culturel et politique.

Un seul et même message est ressorti à l'évidence des réponses des groupes et des particuliers: "Notre population âgée doit faire partie intégrante de la société canadienne et y jouer un rôle fonctionnel et utile. On ne doit accepter rien de moins." Cet objectif reste encore à atteindre, étant donné la longue histoire de dépendance à laquelle les personnes âgées ont été reléguées.

Dans de nombreuses observations, on se montre profondément touché du fait que les personnes âgées sont considérées comme étant inférieures. Une dame de 84 ans a écrit: "Mon revenu a diminué et je suis peut-être un peu moins solide, mais à part ça, je ne me sens pas différente des autres."

La retraite obligatoire: question développementale

> *"La perte d'un emploi n'a pas plus à voir avec l'âge qu'avec la couleur des yeux; elle ne devrait être liée qu'au rendement."**

---

* Les citations sont extraites des rapports soumis par les participants. Elles sont traduites de l'anglais, à moins d'indication contraire.

La retraite obligatoire, dans la plupart des cas à 65 ans, est une question développementale, en ce qu'elle est un des principaux obstacles à l'amélioration de la situation des personnes âgées. Prendre sa retraite, c'est comme perdre toute valeur. (Aucune loi au Canada n'établit l'âge de la retraite à 65 ans. Toutefois, c'est généralement à 65 ans que l'on prend sa retraite, surtout parce que c'est à cet âge que commence à être versée la pension de vieillesse universelle du Canada.)

De l'opinion générale des participants aux discussions, la retraite obligatoire doit être remplacée par une formule qui offrirait un certain nombre de possibilités et se rattacherait de façon appropriée aux régimes de pensions.

Un autre objectif primordial a ressorti des débats. Il s'agit de la participation des personnes âgées aux affaires qui les concernent. "Les personnes âgées doivent participer à l'élaboration des lignes de conduite et des programmes qui les touchent. Cela vaut pour tous les niveaux de gouvernement, les organismes sociaux et les centres pour personnes âgées." En général, dans leur relation passée et présente avec la société, les personnes âgées sont vues comme étant des consommateurs plutôt que des partenaires dans l'action.

Pour que les personnes âgées soient acceptées comme partenaires dans le processus de décision, il faut changer les attitudes des hommes politiques, des autorités, des spécialistes et des gens du troisième âge mêmes.

Les intervenants ont affirmé qu'il faut viser à cette acceptation si l'on accorde quelque importance à la situation des personnes âgées dans la société canadienne, ce à quoi on ne peut répondre que par l'affirmative.

Les personnes âgées et les gouvernements: question développementale

> *"Aucun gouvernement n'a le droit de décider du mode de vie et de penser des personnes âgées, mais il doit les aider à améliorer leur qualité de vie." (Citation française originale)*

Les relations actuelles des personnes âgées avec le gouvernement occupent une place importante dans le tableau d'ensemble. Qu'il soit de niveau fédéral, provincial ou local, le gouvernement doit déterminer quel genre et quel degré de soutien sera assuré aux personnes âgées. Au Canada, ces décisions suivent le cheminement démocratique: les injustices et les besoins sociaux font l'objet de débats publics, et, à un certain point, les gouvernements en prennent note et agissent. Il faut poursuivre et favoriser ce procédé, car c'est ainsi qu'on améliore le sort des personnes âgées.

Il doit incomber au gouvernement de soutenir les personnes âgées dans certains aspects de la vie auxquels celles-ci ne sont pas toujours en mesure de subvenir. La nécessité de l'intervention gouvernementale résulte des fondements économiques et industriels de notre société canadienne.

Les échanges qui ont eu lieu à la grandeur du Canada ont révélé l'existence d'opinions bien ancrées sur la relation des personnes âgées avec le gouvernement et les liens entre les gouvernements de niveau fédéral et provincial. La plupart préfèrent que les personnes âgées ne dépendent aucunement ni du gouvernement ni des agences. Cette attitude s'inscrit dans la ligne de pensée qui prévalait à l'époque de nos pionniers: ne compter que sur soi et faire preuve d'indépendance. Toutefois, même si nombre de Canadiens âgés préféreraient demeurer indépendants, l'intervention du gouvernement est aujourd'hui essentielle; elle résulte des forces sociales et économiques complexes de notre monde moderne.

Les relations entre les gouvernements fédéral et provinciaux: question développementale

> *"Le gouvernement fédéral devrait continuer à établir la politique en termes généraux. Les détails et la mise en oeuvre devraient être laissés aux soins des gouvernements provinciaux et municipaux, plus près des personnes visées."*

La répartition des responsabilités entre les gouvernements fédéral et provinciaux fait que les questions d'intérêt ou de portée nationale relèvent du gouvernement fédéral, alors que les gouvernements provinciaux ont compétence pour administrer des questions pouvant être qualifiées d'uniques, et intéressant leur région géographique, leurs ressources, leur population, leurs antécédents historiques et les ambitions que nourrit leur population.

À l'intérieur de ce cadre constitutionnel, les participants aux discussions indiquent qu'il faut attendre du gouvernement fédéral qu'il garantisse à tous les Canadiens un niveau de vie et des soins de santé minimaux. À moins de cela, de fortes inégalités se créent entre les provinces mieux nanties et celles qui sont plus démunies, en raison de l'emplacement géographique des ressources. Même les programmes de soutien actuels laissent place à des disparités considérables.

Les intervenants ont aussi indiqué que tous les niveaux de gouvernement devraient promouvoir, à l'échelle nationale, une attitude positive et enthousiaste à l'égard des personnes âgées.

<u>Les gouvernements et la recherche en matière de troisième âge: question développementale</u>

> *"Par ailleurs, les besoins réels des personnes du troisième âge risquent d'être oubliés ou mal pris en considération, si on ne se préoccupe pas de favoriser leur participation étroite aux recherches qui seront entreprises à leur sujet." (Citation française originale)*

De plus, on croit fermement que le gouvernement fédéral devrait puiser à même ses ressources financières pour stimuler la recherche sur les questions sociales, la vigueur de l'économie nationale, la prestation des services, les normes en matière de soins et les aspects bio-médicaux liés au vieillissement. On estime en outre que cette recherche doit avoir des applications pratiques.

Le soutien du revenu: question développementale

> *"Nous croyons que la présence agissante du gouvernement fédéral est nécessaire pour assurer un niveau suffisant de revenu, de services et de ressources, afin de permettre à tous les Canadiens de vivre dans l'indépendance et dans l'interdépendance au sein de la collectivité."*

Les participants aux discussions ont reconnu qu'au cours des dernières années, les gouvernements fédéral et provinciaaux ont apporté des améliorations substantielles au chapitre du soutien du revenu garanti et des soins de santé. Néanmoins, les échanges visaient plutôt à indiquer les secteurs susceptibles d'améliorations.

On attache beaucoup d'importance à la nécessité de maintenir et de renforcer la coopération et la coordination. Chaque gouvernement doit veiller à créer des mécanismes de coordination au sein même de son administration et entre les gouvernements. Il faut viser à réduire les coûts et à améliorer les services, non pas à aloudir l'appareil administratif.

Limiter les coûts: question développementale

> *"Le coût des futurs programmes ne devrait pas être simplement calculé en additionnant le total du coût en dollars de chaque programme, mais plutôt en tenant compte des répercussions, sur le plan financier, d'une population vieillissante."*

Naturellement, les participants se sont montrés préoccupés des coûts que représentent le soutien du revenu et les services aux personnes âgées. Les opinions diffèrent quant à l'opportunité d'offrir les services gratuitement ou de faire payer les personnes dans la mesure de leurs moyens. Quoi qu'il en soit, trois facteurs influent sur les coûts:

- l'inflation, qui frappe le monde entier et qui rend elle-même nécessaire le vote de budgets plus importants
- le nombre croissant de personnes âgées au Canada
- le désir d'améliorer le sort des personnes âgées dans notre société et de rehausser la qualité des services par l'application de nos connaissances en gérontologie et en gériatrie.

La question de savoir si le pays a les moyens de remplir ses obligations à l'endroit des personnes âgées fait encore l'objet de nombreuses études et de nombreux débats. En effet, il y a tellement de façons de choisir, d'utiliser et d'interpréter les données, et tant d'inconnues demeurent.

II. QUESTIONS HUMANITAIRES

Les questions humanitaires ont trait, entre autres, aux services de santé et de soutien, au revenu individuel, aux possibilités de participation à la vie communautaire, au logement et au développement personnel.

Dans la société moderne, un lien étroit et inévitable existe entre les questions humanitaires et les questions développementales. Du moins, cela semble être le cas. Cependant, les opinions divergent et nos discussions sur le vieillissement ont révélé l'existence d'une certaine polarisation: certains préconisent que chacun assume l'entière responsabilité de ses vieux jours, d'autres militent en faveur de l'entière assurance des services et d'un revenu de base. La majorité est en faveur de "l'indépendance assortie d'une certaine sécurité".

La préparation à la vieillesse: question humanitaire

> *"Il devrait exister davantage de cours de préparation à la retraite. Si les personnes sont mieux préparées à la retraite, elles sauront mieux surmonter les difficultés qui s'y rattachent. Gouvernements, employeurs et syndicats devraient collaborer à l'établissement de cours de préparation à la retraite."*

La préparation à la retraite est une question humanitaire de premier plan lorsqu'il s'agit de respecter cet équilibre délicat entre l'indépendance et la sécurité. Les intervenants ont estimé que c'est d'abord à l'enfant qu'il faut inculquer de bonnes habitudes de vie, habitudes qui le serviront sa vie durant. Les fondements de cette préparation se trouvent dans des objectifs comme:

- la santé totale (du corps, de l'esprit, de l'âme)
- l'instruction, afin d'être motivé, adaptable et bienveillant
- l'aptitude à identifier des possibilités et à en tirer profit
- le désir d'apporter sa contribution à la société, souvent exprimée en termes de redevance pour le privilège de vivre
- le désir d'accumuler une abondance d'expériences, particulièrement celles qui enrichissent l'être intérieur.

De l'avis des participants, il est nécessaire de planifier la retraite. Cette planification comprend des séances d'orientation et des discussions de groupe animées par des personnes qui comprennent ce qu'il advient lorsqu'on laisse le monde du travail traditionnel.

Les programmes de préparation à la retraite, disent-ils, doivent être axés sur les changements au niveau du revenu, sur le logement et la santé, sur l'emploi du temps libre et l'engagement social, et sur les inévitables périodes de crise, comme le décès du conjoint.

Beaucoup d'incertitudes demeurent quant à la meilleure façon d'aborder la retraite, aussi faudra-t-il explorer davantage la question pour dissiper ces incertitudes.

La santé: question humanitaire

> *"(...) on ne peut soigner et réadapter de façon appropriée les personnes âgées qui souffrent de maladies chroniques sans personnel formé en ce sens."*

Il a été question plus haut de la santé en tant que question développementale. Les systèmes de prestation de soins médicaux grèvent de plus en plus les budgets fédéraux et provinciaux, sans compter le coût social négatif qu'entraîne la maladie.

Les participants aux débats ont des idées bien arrêtées sur la santé en tant que question humanitaire.

Tout d'abord, la majorité des personnes âgées sont en bonne santé. Elles se portent bien. Une minorité d'entre elles souffrent de maladies invalidantes liées à l'âge. Bien que les maladies invalidantes ne se rencontrent pas que chez les personnes âgées, les cas y sont beaucoup plus nombreux que chez les jeunes. C'est cette minorité de personnes qui nécessitent des soins de longue durée et qui consomment force médicaments et autres traitements.

Les participants ont estimé que deux points doivent faire l'objet d'améliorations au Canada. Premièrement, il faut, de façon constante et cohérente, insister sur l'importance de rester en bonne santé; deuxièmement, il faut mettre l'accent sur les solutions de rechange aux soins en établissement. Ces deux points favorisent une meilleure qualité de vie et réduisent le coût des soins médicaux.

Les solutions de rechange au placement en établissement sont bien connues: services de soutien à domicile dispensés par du personnel paramédical ambulant, bénévoles spécialement formés, auxiliaires familiales et hommes à tout faire, services de repas à domicile et autres. Il y a aussi les centres de traitement et de garde de jour, la surveillance qu'exercent les pharmaciens en matière de médicaments et les systèmes d'avertissement pour obtenir de l'aide en cas d'urgence. Les problèmes surgissent

lorsqu'un service n'est ni approprié ni administré par une personne compétente, et ce sont ces aspects qui doivent faire l'objet d'améliorations au Canada.

Chaque province canadienne dispose d'établissements publics et privés communément appelés "maisons de santé". Par le passé, et, dans une large mesure, aujourd'hui encore, leur existence se fonde sur l'idée que la vieillesse est une maladie contre laquelle on ne peut grand chose et que les nécessités d'intervention auprès des résidents et des patients sont réduites. Les participants ont reconnu que des changements se sont produits dans de nombreux établissements. Les améliorations ont porté sur l'environnement, l'activité, les médicaments, les contacts avec la collectivité, le recours aux bénévoles, la présentation des aliments, les conseils de résidents et l'entretien ménager.

Cependant, plus importante encore a été l'attitude constructive du personnel médical et paramédical et des employés généraux des maisons de repos. L'objectif doit être que cette attitude constructive se double d'un haut niveau de compétence dans les habiletés requises dans l'ensemble des services de santé. Les participants ont insisté sur la nécessité de choisir des employés qui conviennent à ce travail et de les former. Au Canada, beaucoup reste à faire dans ce domaine. Les écoles de formation et les collèges de médecine, dentisterie, chiropodie,

soins infirmiers, ergothérapie, physiothérapie, diététique et autres spécialités ayant trait aux personnes âgées devront faire preuve d'intérêt et d'esprit de collaboration.

Les personnes du troisième âge désirent avant tout être en bonne santé et se porter bien: "Vous n'avez rien si vous n'avez pas la santé", disent-ils. Cependant, nulle part au Canada, dans les secteurs ruraux et urbains, dans les villes et les petites agglomérations, les habitudes de vie qui mettent l'accent sur la bonne santé et la bonne forme physique ne font pas l'objet d'une adoption généralisée. Cette lacune demeure un défi national à relever.

Les participants aux débats, y compris les personnes ayant répondu individuellement, fournissent certaines indications. Leurs observations donnent une idée de l'état des connaissances en matière de bonne santé et de bonne forme physique: des ouvrages ont été rédigés, on trouve côte à côte des spécialistes des maladies de coeur, du cancer, des troubles circulatoires, des carences alimentaires et de l'arthrite, des spécialistes de l'exercice physique, des inventeurs et des marchands de lubies, des défenseurs de cultes quelconques ou de régimes amaigrissants.

Aux yeux des participants, tous ces moyens particuliers de demeurer en bonne santé et en bonne forme physique véhiculent le message suivant: le mode de vie idéal n'a pas encore été rédigé

sur ordonnance. Le gouvernement fédéral doit faire appel aux ressources nécessaires pour dresser cette ordonnance et faire de la bonne santé et de la bonne forme physique un objectif national. À ce jour, il n'a fait qu'une promotion fragmentaire de la santé, sans politique globale pour tous les groupes d'âge.

La sécurité du revenu: question humanitaire

"Au premier rang des priorités devrait figurer l'assurance d'un revenu permettant aux personnes âgées de vivre dans le confort et la dignité."

Les citoyens canadiens et les immigrants ayant reçu le droit d'établissement sont assurés d'une pension de vieillesse entière ou partielle, universelle et sans prélèvement de cotisations. Ils sont aussi assurés d'un supplément de revenu garanti, dépendant de leur niveau de revenu. Les critères d'admissibilité sont la preuve d'âge (65 ans) et la durée de résidence au Canada.

Il y a également le Régime de Pensions du Canada, la Régie des Rentes du Québec, et les régimes des entreprises et des syndicats, contributifs pour la plupart.

Le Régime de Pensions du Canada et la Régie des Rentes du Québec présentent de graves lacunes: les femmes ne peuvent assurer les périodes pendant lesquelles elles se retirent du marché du travail pour élever une famille et les conjoints au

foyer ne sont pas inclus. Les régimes privés ont aussi de sérieuses faiblesses: ils sont rarement indexés, ne sont pas entièrement transférables et ne prévoient pas souvent de prestations de survivant.

Ici encore, les questions humanitaires et les questions développementales se rejoignent. Il appartient au gouvernement national d'intervenir, ce qu'a fait le Gouvernement du Canada. Des dispositions sont prises pour réformer l'ensemble du système des pensions.

Les participants ont exprimé de nombreuses opinions divergentes quant à l'idée d'assurer aux personnes âgées un revenu suffisant. Ceux qui prônent une vie de dur labeur et d'économie sont en faveur d'une pension de vieillesse de base et d'autres suppléments; cependant, certains préféreraient un système fondé sur l'analyse des ressources personnelles, afin que les économes soient récompensés. Ils veulent un régime équilibré au point de vue actuariel, bien qu'ils ne sachent pas tout à fait ce que cela représente. Ils veulent un système de pensions bien géré, qui verse des prestations selon des cotisations obligatoires et facultatives.

Les nouveaux genres d'emploi: question humanitaire

"Le travailleur canadien moyen change d'occupation plusieurs fois durant sa carrière. Changer d'occupation à 65 ou 70 ans ne devrait pas être considéré comme un retrait de la population active, mais plutôt comme une occasion de faire autre chose, avec ou sans rémunération."

Les concepts de retraite facultative et de nouvelles possibilités d'occupation existent depuis peu au Canada.

Pendant de nombreuses années, on a considéré qu'à 65 ans, il était temps de quitter le marché du travail. La politique de la retraite obligatoire a fait l'objet de plusieurs précédents établis devant les tribunaux. L'idée de la retraite obligatoire est fortement remise en question, alors que la notion de retraite facultative, comprenant différentes possibilités de travail, gagne du terrain. Les détracteurs de la retraite facultative objectent qu'il faut ménager des débouchés aux jeunes travailleurs et que chaque travailleur doit pouvoir être dispensé de travailler au soir de sa vie.

De nombreuses idées ont été avancées en vue d'instaurer de nouvelles possibilités de travail, particulièrement dans le domaine du bénévolat. On estime nécessaire l'existence d'un organisme communautaire s'occupant de formation en vue d'une seconde carrière. Ce genre de programme de formation serait

conçu de façon ouverte et laisserait une grande place à la créativité. Il consisterait, entre autres, à donner aux personnes la formation nécessaire pour oeuvrer dans les organismes communautaires engagés dans une vaste gamme d'activités, qu'il s'agisse de culture, d'éducation, de politique, de services de santé, de récréation, de logement, d'information et d'orientation, de documentation historique et même d'entreprise commerciale à but non lucratif.

De nouvelles mesures permettant aux personnes âgées de conserver leur emploi retiennent l'attention. Les mesures que prennent plusieurs grandes sociétés américaines pour que l'utilisation de leurs employés d'un certain âge serve autant les intérêts des employés que ceux de l'entreprise présentent un intérêt particulier. Citons le partage d'emplois, la semaine de travail plus courte, le temps partagé avec des organismes communautaires, l'enseignement, les vacances prolongées et l'affectation à des postes moins exigeants sur le plan physique. Les participants ont exprimé leur enthousiasme face à ces innovations; ils les recommanderaient aux secteurs privé et public du Canada.

L'éducation permanente et les loisirs: questions humanitaires

> *"L'aptitude des personnes âgées à apprendre et à enseigner est constamment sous-estimée et sous-utilisée."*

Les retraités forment une classe de personnes qui ont beaucoup de temps libre. Ils ne sont pas limités par les contraintes d'un emploi régulier. Ils sont libres de décider de l'utilisation qu'ils feront de leur temps et leur énergie.

La façon dont ils utilisent leur temps constitue une question humanitaire. Les participants, dont la majorité sont à la retraite depuis un certain nombre d'années, tendent à s'élever contre ce qu'ils estiment être du désoeuvrement. Les personnes âgées qui ne s'occupent pas signent littéralement leur arrêt de mort; elles ne reconnaissent pas leurs propres possibilités de développement physique, intellectuel et spirituel.

Des études ont amplement montré que le désir nourri et continu de développement est source de vie. L'inverse est aussi vrai: ne pas se soucier de son développement conduit à la ruine. Au cours des discussions de groupe, on a pu entendre cette maxime: "Ce qui ne sert pas s'atrophie". Chaque participant pouvait citer des exemples d'octogénaires, voire de nonagénaires qui sont dans une forme remarquable. Le message se répand graduellement que l'âge chronologique est loin d'être un indicateur précis de l'état d'une personne.

Au Canada, presque chaque collectivité offre des possibilités de développement personnel: écoles, collèges, universités, centres pour personnes âgées, groupes d'échange, centres

récréatifs, parcs et grands espaces pour le plein air. Ce qu'il faut, c'est établir un lien entre les personnes âgées et ces ressources, de sorte que la majorité plutôt que la minorité en profite.

Des programmes de formation destinés aux personnes âgées commencent à être créés; on trouve aussi des exemples d'initiatives couronnées de succès, qui donnent une idée des facteurs auxquels les personnes âgées répondent favorablement, comme dans le cas des programmes d'auberges et d'universités du troisième âge. Ces facteurs déterminants ont trait à l'emplacement, à l'accessibilité, à l'aspect temporel, à l'environnement physique et humain et aux interactions sociales. La clé du succès réside dans la participation des personnes âgées à la planification et à la réalisation des programmes.

L'habitat et le logement: questions humanitaires

> *"Les normes de délivrance de permis du gouvernement pour les maisons d'accueil privées et les maisons de repos devraient être plus strictes. Cependant, l'avantage que représente leur petite taille devrait être reconnu puisque, lorsqu'elles sont bien administrées, elles offrent l'intimité et l'atmosphère familiale qu'il est impossible de recréer dans les grands établissements."*

De nouvelles conditions de vie font du logement une question humanitaire pour les personnes du troisième âge. Toutefois, il est difficile aujourd'hui de résoudre cette question en raison de l'inflation et de l'escalade des coûts. Les solutions de rechange sont rares.

Les problèmes portent principalement sur le couple âgé qui habite une grande maison: incapacité de pourvoir à l'entretien, augmentation des impôts fonciers, des coûts du chauffage et des services par rapport à un revenu fixe, et changements du milieu avoisinant.

Les participants ont exprimé l'opinion que diverses possibilités de logement devraient être offertes aux personnes âgées, et qu'il incombe au gouvernement d'y pourvoir. Ils ont convenu que l'aide financière doit prendre diverses formes: offre de terrains et d'hypothèques à prix avantageux, subventions calculées par unité de logement, soutien d'une partie des frais d'exploitation, aide directe aux personnes âgées qui payent un loyer.

Les participants se sont montrés en faveur des formules de logement suivantes: hébergement classique pour personnes âgées, groupements de petites maisons, appartements de plain-pied, occupation commune, logement commercial, communes et logement sur le marché libre. Ils souscrivent aux conditions qui s'avèrent

susciter une réponse favorable de la part des personnes âgées: proximité d'un environnement connu, proximité des magasins, des banques, des services communautaires et des services professionnels, gérants d'immeuble empathiques, installations permettant des activités sociales et des activités de loisirs, services d'appoint lorsque nécessaires, participation par le biais des conseils de résidents et disponibilité des moyens de transport.

Les participants sont conscients des pièges qui existent: ghettos de personnes âgées, fâcheuses combinaisons de personnes ayant des origines ethniques, des habitudes de vie ou des intérêts divergents, et problèmes sociaux, particulièrement l'alcoolisme.

Le transport: question humanitaire

> *"Les collectivités trop petites pour offrir des services de transport en public devraient mettre au point des services de transport spéciaux pour les personnes âgées qui sont faibles ou handicapées."*

De toutes les demandes que les organismes de personnes âgées adressent au gouvernement, l'amélioration du transport des personnes âgées est celle qui revient le plus souvent. Le coût de ce service de transport est le principal obstacle à son existence (coût des véhicules modifiés et frais d'exploitation).

Les arguments qui militent en faveur de services de transport adaptés aux personnes âgées sont bien établis. Ils s'appuient sur les conséquences négatives qu'entraîne pour des personnes âgées et moins mobiles l'impossibilité de sortir de chez elles et de se mêler à la collectivité; ils font valoir les avantages de rester indépendant en faisant ce que l'on veut à l'extérieur de chez soi.

Au Canada, le coût du transport tend à être prohibitif en raison du dispersement de la population sur une grande étendue. C'est encore plus évident lorsqu'on s'éloigne des grands centres comme Montréal, Toronto et Vancouver. D'ailleurs, même ces grandes villes se ramifient en banlieues immenses. Dans notre pays, le transport sur commande, où le client est pris et déposé à la porte, nécessite d'importantes subventions; les frais d'utilisation font à peine diminuer le coût total. Cependant, un certain nombre de systèmes fonctionnent efficacement grâce aux services ordinaires de transport en commun et au secteur bénévole.

Les participants ont estimé que la question du transport englobe plus que la garantie de services au niveau local. Pour eux, les voyages organisés sont importants et contribuent dans une mesure appréciable au développement constant des personnes âgées. Ils croient que l'on a à peine effleuré toutes les possibilités qu'offrent ces voyages, bien que ceux-ci soient

nombreux. Ils souhaitent vivement la création d'un programme visant à faire voir le Canada aux personnes âgées, et particulièrement Ottawa, notre capitale, de même que les sites remarquables des autres provinces.

Autres questions humanitaires

> *"(...) le plus grand besoin des personnes âgées est d'être reconnues comme des personnes ayant des aspirations, des désirs et des sentiments personnels. Elles partagent ce besoin avec tous les autres êtres humains, quel que soit leur âge."*

Nous avons voulu obtenir des points de vue sur les questions qui seront discutées à l'Assemblée mondiale sur le vieillissement. Ces questions ne couvrent pas (et ne sauraient couvrir) tous les aspects de la vie du troisième âge. Quoi qu'il en soit, la situation d'ensemble représente toujours beaucoup plus que la somme de ses composantes, tout comme c'est vrai du corps humain.

Nous avons, au Canada, des problèmes uniques, qui ne se posent pas aux pays plus petits et densément peuplés. Il est difficile de niveler les conditions économiques, sociales et environnementales, de façon à assurer aux personnes âgées l'aide qu'elles ne sont peut-être pas en mesure d'obtenir pour elles-mêmes.

La difficulté réside aussi dans le fait que tellement de nos projets dépendent de considérations financières. Le désir des personnes âgées à l'effet de combler leurs besoins doit faire concurrence aux désirs d'autres segments de la société canadienne qui nécessitent eux aussi des services et des subventions. L'affectation des budgets des gouvernements fédéral, provinciaux et locaux constitue une décision politique faisant suite à de nombreuses considérations et à de nombreuses pressions.

RÉSUMÉ

Bien que les consultations aient eu pour principal objet de réunir différents points de vue afin d'en faire part aux pays participant à l'Assemblée mondiale sur le vieillissement, elles ont profité grandement à notre population.

Comme on l'a dit plus haut, l'étude des questions humanitaires et développementales a engendré une somme considérable d'échanges. Aux dires de la plupart des participants, le colloque final qui s'est tenu à Ottawa a été des plus remarquables. Les réponses écrites des particuliers sont venues de nombreuses personnes qui, autrement, n'auraient pu participer au débat.

Certains mots-clés sont revenus comme un leitmotiv: indépendance, engagement, choix, participation, croissance, valeur personnelle, contribution à la société, reconnaissance, voix au chapitre et bienveillance.

Il est virtuellement impossible d'obtenir un consensus parmi les personnes âgées. Cependant, pour la première fois au Canada, un excellent tableau d'ensemble a été brossé de la situation du troisième âge.

Le Conseil consultatif national sur le troisième âge se servira des vues et des idées exprimées pour stimuler des échanges plus poussés partout dans notre pays parmi ceux que le vieillissement intéresse, c'est-à-dire chacun de nous.

LE CONSEIL CONSULTATIF NATIONAL SUR LE TROISIÈME ÂGE

Créé par un décret en Conseil fédéral le 1er mai 1980, le Conseil consultatif national sur le troisième âge est composé de dix-huit membres. Il est mandaté pour aider et conseiller le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social en ce qui concerne tous les aspects de la qualité de la vie de la population âgée de plus en plus nombreuse au Canada.

MEMBRES ET SECRÉTARIAT, 1982

Sr. Sylvia McDonald, D. Ph.
présidente
Montréal (Qué.)

M. Chuck Bayley
Vancouver (C.-B.)

Dr. Ronald Bayne
Hamilton (Ont.)

M. Stephen P. Connolly
Charlottetown (Î.-P.-É.)

Mme Zoe Cousins
Whitehorse (T.Y.)

Mme Mary Davis
Edmonton (Alta.)

Mme Berthe B. Fournier
Beauport (Qué.)

Mme Alice Labelle
St-Boniface (Man.)

Mme Lise Langlois
Beauport (Qué.)

M. Charles McDonald
Windsor (Ont.)

Mme Corabel Penfold
Toronto (Ont.)

M. Henri Richard
Shediac (N.-B.)

M. Melvin Rowe
St. John's (T.-N.)

M. James Sangster
Regina (Sask.)

M. Patrice Tardif
St-Méthode-de-Frontenac (Qué.)

M. Bryan Vaughan
Toronto (Ont.)

M. Charles S. Wall
Sydney (N.-É.)

SECRÉTARIAT

Maurice Miron,
directeur

Claude Lacasse,
agent principal de projets

Francine Beauregard,
agent d'information

Liliane Sauvé,
secrétaire

POOR

QUALITY

ORIGINAL